

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 715

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 715 26 janvier 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Marcel Burri
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Catherine Dubuis

20 A N S

715

Le temps des diplômes

Rétrograde, le Grand Conseil zurichois, a refusé la possibilité d'entreprendre des études universitaires à des candidats sans diplôme de maturité. Un député agrarien, à l'appui de son refus, n'a-t-il pas mentionné le cas de Gottfried Keller qui, sans diplôme, est néanmoins devenu chancelier cantonal!

Plus prosaïquement, le gouvernement s'est réfugié derrière le nombre croissant d'étudiants titulaires de maturité, donc ayant droit à entrer à l'Université, et à la difficulté présente de faire face à cet afflux.

La nécessité d'une meilleure formation, le rôle de la matière grise dans l'économie suisse, sont des vérités inlassablement martelées dans tous les discours officiels. Mais les cantons universitaires, à l'exception de Genève, continuent de faire passer les adultes désireux d'entreprendre des études sous le joug de la maturité, épreuve totalement inadéquate pour cette classe d'âge.

PARTICIPATION AU CONSEIL FÉDÉRAL

Après le 12 février pas de scission, mais...

Participation socialiste au Conseil fédéral: quelques contributions à une réflexion indispensable et cruciale (suite).

Il n'est certainement pas hasardeux de prévoir qu'il n'y aura pas scission du Parti socialiste suisse (PSS) après le congrès du 12 février. En revanche, une lente décomposition de l'organisation doit être

envisagée sur le plan des structures. Combien de sections vivent en état de semi-sommeil, actuellement déjà?

Sur le plan politique, un repli, plus accentué que jusqu'ici, se produira sur des positions cantonales et communales plus proches des préoccupations des militants et plus valorisantes à court terme. Quant aux questions de politique fédérale, elles sont trop difficiles à populariser et elles resteront le champ d'activité privilégié de quelques responsables, dont les députés aux Chambres fédérales en fonction jusqu'en 1987 et qui, en cas de contestation, feront valoir qu'ils ont été élus dans des conditions où le retrait du Conseil fédéral n'était pas envisagé.

Les militants, eux, appelés à fournir toujours plus de travail et à toujours davantage s'exposer dans une ambiance plutôt hostile, seront tentés de se décharger d'une partie de leur fardeau sur les épau-les d'«agitateurs» plus disciplinés, mieux motivés et prêts à prendre toujours plus de responsabilités dans la lutte pour un autre «pouvoir populaire». Cela se produira en tout cas dans les sections les plus fragiles.

Les organisations de masse (syndicats, par exemple), privées d'un relais direct avec les services

SUITE ET FIN AU VERSO

DOMAINE PUBLIC

Merci d'avance!

Quel soulagement pour l'administration du journal si, en cette fin du mois de janvier, vous vérifiez que votre abonnement est bien renouvelé pour l'année en cours! Il n'y a rien de plus fastidieux, gênant et long que les «rappels». Merci d'avance.

NB. Si d'aventure, vous ne pouviez mettre la main sur le bulletin vert encarté dans DP à la fin du mois de novembre dernier, toutes les indications utiles sont portées ci-contre...